

Burundi: polémique autour d'un discours présidentiel

RFI, 13-01-2017 En 2015, le président du Sénat burundais prononçait un discours particulièrement musclé déclenchant une condamnation unanime des chancelleries occidentales et des Nations unies demandant à ce que cessent les « discours de haine ». Depuis le 31 décembre 2016, c'est un discours du président Nkurunziza aux accents menaçants qui suscite la polémique. Les opposants dénoncent des propos « apocalyptiques », le pouvoir tempère et parle de « métaphores ». « La voix de dieu va faire trembler le ciel et la terre et la cause du Burundi (le feu de dieu va brûler tout ce qui est superflu ».

Ces mots prononcés par le président au cours d'une cérémonie religieuse suscitent l'inquiétude, notamment chez les membres de la société civile en exil, comme Vital Nshimirimana, président du Forum pour le renforcement de la société civile au Burundi (FORSC) : « Le noyau du régime construit son pouvoir autour d'un discours de la haine. (à) C'est une menace à peine voilée contre tous les opposants. C'est une annonce du nettoyage politico-ethnique qui continue ». L'« croisade » Ce discours est prononcé lors d'une « croisade », c'est à dire une semaine de célébrations organisées par le couple présidentiel, en présence des plus hautes autorités de l'Etat. Pour les ONG de lutte contre la corruption, cela relève « de l'abus de bien sociaux ». Ce que dément Jean-Claude Karerwa, porte-parole adjoint de la présidence burundaise : « Personne ne pourra apporter de preuves que la logistique utilisée pour ce genre d'activités provient du Trésor public. Il n'y a rien de menace, il n'y a rien d'apocalyptique. Dans la fin du message du président la "croisade", c'est un message de paix, c'est un message à la réconciliation ». Cette proximité entre politique et religion continue de faire grincer des dents au Burundi, République que selon sa Constitution.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});